

Glossaire

A

Aircraft Data System : Entreprise française spécialisée dans le domaine de l'aéronautique.

Alternance : L'alternance est un mode de formation qui permet de préparer un diplôme en alternant des périodes de cours à l'université et des périodes en entreprise

ANASUP : L'association nationale pour l'apprentissage dans l'enseignement supérieur a pour objectif de :

- Contribuer au développement des formations en adéquation avec les besoins des entreprises et les politiques régionales.
- Favoriser par l'apprentissage la professionnalisation des formations
- Faire de l'apprentissage une voie accessible à tous
- Promouvoir l'apprentissage dans l'enseignement supérieur

APEC : L'Association pour l'emploi des cadres, est une association française, privée et paritaire, financée par les cotisations des cadres et des entreprises du secteur privé, dont l'objectif est le service et le conseil aux entreprises, aux cadres sur les sujets touchant à l'emploi de ces derniers et aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Le site Apec.fr est l'un des sites emploi les plus consultés, avec chaque jour plus de 70 000 offres d'emploi cadre.

APT (autorisation provisoire de travail) :

- Vous pouvez obtenir une autorisation provisoire de travail (APT) pour un contrat de travail d'une durée maximum de 12 mois, notamment dans les cas suivants :
- Vous êtes étudiant et souhaitez travailler au-delà de la durée autorisée dans le cadre de vos études.
- Vous avez une autorisation provisoire de séjour (APS) en tant que demandeur d'asile.
- Vous travaillez en France mais n'y résidez pas (frontalier notamment).

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



Association de gestion du fond pour l'insertion des personnes handicapées :

Instituée par loi n° 87-517 du 10 juillet 1987, l'AGEFIPH est l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées. A ce titre, elle gère le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Les actions initiées et mises en œuvre par l'AGEFIPH visent toutes à faciliter l'insertion professionnelle, en milieu ordinaire de travail, ainsi que le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées.

B

BTS :

Le brevet de technicien supérieur se prépare en section de technicien supérieur dans un lycée. Cette formation accessible après le baccalauréat ou équivalent dispense des enseignements spécialisés. Elle est accompagnée d'un ou de plusieurs stages en entreprise. Elle permet d'obtenir un diplôme professionnalisé en deux ans.

C

CAP :

Certificat d'Aptitudes Professionnelles. Avec près de 200 spécialités, le CAP forme des ouvriers et des employés qualifiés dans des métiers précis. La plupart des titulaires d'un CAP privilégient l'accès à l'emploi. Des poursuites d'études sont néanmoins possibles. Nombreux sont ceux qui se spécialisent, bac professionnel en tête.

CEO :

Le sigle anglo-saxon CEO pour Chief Executive Officer se traduit en français par directeur général. De façon moins courante, le CEO peut également désigner en France le président-directeur général d'une entreprise.

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



En entreprise, le CEO ou directeur général est la personne qui occupe le poste à plus forte responsabilité. À la différence d'un CFO (Chief Financial Officer) exclusivement chargé de la gestion financière de l'entreprise, le CEO apporte son point de vue et son expertise sur l'ensemble des activités (production, ventes, services, ressources humaines, etc.).

Cerfa numéro 15186*02 :

Le cerfa 15186*03 est le formulaire de demande d'autorisation de travail que vous devez remplir si vous êtes employeur et que vous embauchez un salarié étranger non-européen.. Il doit être complété par les étudiants étrangers primo-arrivants souhaitant s'engager dans la voie de l'apprentissage.

CFA :

Les Centres de Formation des Apprentis (CFA) sont des organismes de formation certifiés qui préparent au contrat d'apprentissage. Ils dispensent des enseignements théoriques qui se complètent d'une mise en pratique au sein de l'entreprise. Ils visent à l'obtention d'une qualification professionnelle reconnue dans un secteur d'activité précis.

Contrat d'apprentissage :

Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir un diplôme d'État de l'enseignement supérieur.

Il doit avoir une durée minimale de 6 mois et peut durer jusqu' à 3 ans selon le diplôme préparé.

Il peut être à durée déterminée, la durée est alors au moins égale à celle du cycle de formation. Ou à durée indéterminée (CDI). Il débute alors par la période d'apprentissage pour une durée équivalente au cycle de la formation

CIO : Centre d'Information et d'orientation (Antenne dans tous les lycées)

Convention collective :

La convention collective contient les règles particulières du droit du travail applicable à un secteur donné (contrat de travail, hygiène, congés, salaires, classification, licenciement, etc.). Elle est conclue par les organisations syndicales représentatives des salariés et les organisations ou groupements d'employeurs. Son champ d'application est variable. L'employeur doit l'appliquer, sauf cas particulier.

CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) :

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération. Les sommes collectées bénéficient in fine aux étudiantes et étudiants : elles financent des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi (les Universités, un certain nombre d'écoles, les Crous, etc.). La CVEC permet par exemple de :

- Renforcer les équipes d'assistants sociaux des universités et des Crous pour soutenir vos initiatives.
- Financer davantage de projets et d'associations étudiantes pour développer la pratique sportive sur les campus.
- Un accès, tout au long de l'année, à des activités et des événements sportifs plus diversifiés.
- Accès à des concerts, des expos, des manifestations culturelles et à des ateliers de pratique artistique tout au long de l'année.
- Développer des actions d'accompagnement sur le campus : découverte de l'environnement universitaire, des offres de vie de campus, de l'environnement extra-universitaire (patrimoine, offre culturelle locale, offre sportive etc.)

D

DUT :

Diplôme de niveau Bac+2, le Diplôme Universitaire de Technologie vise la polyvalence et la professionnalisation. Entre cours théoriques en parallèle de nombreux projets tutorés, les DUT sont accessibles directement après le bac et se préparent à l'Université, au sein d'un Institut Universitaire de Technologie (IUT).

E

ENEDIS :

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Indépendante des fournisseurs d'énergie chargés de la vente et de la gestion du contrat d'électricité, Enedis réalise les raccordements, le dépannage, le relevé des compteurs et toutes interventions techniques.

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



MOOC La formation par apprentissage dans l'enseignement supérieur
Université de Montpellier – CFA EnSup-LR



EPIC :

Un EPIC ou (établissement public à caractère industriel et commercial) est un établissement public, personne morale, ayant pour but la gestion d'une activité de service public de nature industrielle et commerciale. (Etablissements publics à caractère industriel et commercial par exemple la SNCF, le Commissariat à l'énergie Atomique, CEA, ou encore EDF, La Poste...

Etudiant primo-arrivant : Étudiant arrivé depuis 1 an ou moins en France.

F

FDI Groupe :

Implanté à Montpellier depuis 1913, FDI Groupe est un acteur majeur de l'immobilier régional. Il rassemble, sous l'égide de son actionnaire de référence FDI SACICAP, un ensemble de sociétés exerçant des compétences liées à l'habitat. Le groupe réunit tous les métiers liés à l'immobilier.

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique :

L'action du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) vise à permettre à tout agent en situation de handicap de vivre, notamment grâce à l'emploi, sa pleine citoyenneté. Il accompagne les employeurs publics et relève au quotidien le défi de l'égalité dans les domaines de l'emploi et de l'accessibilité.

G

Groupement d'employeur (GE) :

L'objet principal du groupement d'employeurs est de mettre à la disposition de ses adhérents des salariés liés au groupement par un contrat de travail. Le GE peut apporter à ses membres son aide ou son conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

Cette mise à disposition peut avoir pour objet le remplacement de salariés suivant notamment une action de formation.

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



I

IAE : IAE FRANCE est l'association qui regroupe les 35 IAE (Ecoles Universitaires de Management) implantés à travers la France. Ecoles de Management au sein des universités, les IAE sont spécialisés dans la Formation et la Recherche en Management.

L

Livret électronique d'apprentissage (LEA) :

Utilisé par le CFA, cet outil 100% Web permet :

- Un lieu de rencontre : pour l'apprenti, son employeur, le maître d'apprentissage, l'équipe pédagogique, le CFA. Le livret d'apprentissage assure une diffusion régulière d'une information commune à l'ensemble de ces partenaires.
- Un outil de dialogue : des échanges seront organisés entre l'apprenti et tous ceux qui contribuent à sa formation et à la constitution de son expérience, au travers de fiches de suivi tant en entreprise qu'en établissement de formation.
- Une mémoire : pour l'apprenti, son employeur, l'entreprise, son tuteur et le responsable de la formation sur la progression des enseignements et des situations de travail. Les évaluations, les entretiens avec le maître d'apprentissage ou le tuteur seront enregistrés et constitueront à la fois une photographie et un document d'évaluation de la formation.

Loi Seguin :

La loi du 23 juillet 1987 sur l'apprentissage est résumée ainsi par l'INSEE dans son rapport : L'apprentissage entre formation et insertion professionnelles :

« La loi n° 87-572 du 23 juillet 1987 (loi « Séguin »), qui consacre l'apprentissage comme une véritable filière de formation professionnelle initiale :

- Augmente la durée de formation en centre de formation ;
- Institue la prise en charge par l'État de la part patronale des cotisations de sécurité sociale dues pour les apprentis employés dans les entreprises de plus de 10 salariés ;

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



- Modifie la loi de 1983 sur la décentralisation par l'institution du schéma prévisionnel de l'apprentissage pour inciter les régions, l'État et les professions à coordonner leurs efforts.

La loi du 23 juillet 1987, dite loi Séguin, consacre l'apprentissage comme une véritable filière de formation professionnelle initiale : désormais, les jeunes peuvent obtenir un diplôme supérieur au CAP au même titre que les élèves de l'enseignement technologique et accéder grâce à des contrats successifs à tous les niveaux de la qualification professionnelle. Les qualifications sont alors sanctionnées par des diplômes ou des titres homologués, à condition que ces titres figurent sur une liste fixée par arrêté ministériel. Afin d'inciter les entreprises de plus de dix salariés à recourir davantage à l'apprentissage, la loi pérennise également la prise en charge par l'État de leurs cotisations de Sécurité sociale selon le même régime que celui appliqué, depuis 1971, aux entreprises artisanales.

M

Maître d'apprentissage : Il a un rôle essentiel : Intégrer l'apprenti sur son lieu de travail, l'accompagner dans la réalisation de ses missions, lui transmettre son savoir-faire et lui apporter des méthodes de travail.

Mag parfum : Magasin localisé à Lunel (34400), dans le département de l'Hérault, spécialisé dans la vente de parfumerie et de produits de beauté.

MLI (Mission locale d'insertion) : présente dans la plupart des communes, elle accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans dans leurs démarches relatives à l'emploi et à la formation.

O

ONISEP

L'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) est un opérateur de l'État qui relève du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Éditeur

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



public, l'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers. Il propose aussi des services aux élèves, aux parents et aux équipes éducatives.

Orys Marcoule (Groupe ORTEC) :

Cette agence intervient dans divers domaines : chaudronnerie, création d'installations innovantes, modifications d'équipements, maintenance industrielle, assistance à maîtrise d'ouvrage, mécanique industrielle...

P

Polytech :

Le réseau Polytech regroupe 15 écoles publiques qui dépendent du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et qui délivrent des diplômes d'ingénieur reconnus par la Commission des Titres d'Ingénieur.

PriceComparator :

Entreprise française qui met à disposition de ses clients des outils informatique de veille concurrentielle. PriceComparator permet à ses clients d'être informés des changements de prix, des stocks mais aussi des nouvelles promotions lancées par leur concurrent.

S

SCUIO : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (dans toutes les universités).

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



U

USAP Centre de formation :

Le Centre de Formation USAP a été créé en 2004 et accompagne chaque saison les plus forts potentiels du club de rugby, entre 17 et 22 ans, dans la réussite de leur double projet (sportif et scolaire).

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts



MOOC La formation par apprentissage dans l'enseignement supérieur
Université de Montpellier – CFA EnSup-LR

